

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

SEMINAIRE FFA/CPS SUR LA GESTION DES RESSOURCES
COTIERES DU PACIFIQUE SUD
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 26 juin — 7 juillet 1995)

LA PECHE DE LA BECHE-DE-MER A TONGA

Document présenté par

Patricia Kailola, William 'Anitimoni Petelo & Robert Gillett

RESUME

Tonga, la pêche de la bêche-de-mer a probablement débuté au milieu des années 80 et, en l'absence de toute réglementation sur la plongée à l'aide de bouteilles et de narguilés, elle s'est rapidement développée, à partir de 1990 environ. Ce n'est que tout récemment que cette exploitation apparemment excessive des holothuries surtout dans l'archipel Ha'apai, a suscité quelque préoccupation. Depuis la publication à la fin septembre 1994, de la réglementation de la pêche (préservation et gestion) dans les journaux officiels, les chiffres détaillés des exportations ont été diffusés mais ce n'est qu'en avril de cette année que l'autorisation d'obtenir les chiffres des années précédentes a été accordée.

Le cycle bien connu de la pêche de la bêche-de-mer n'est pas respecté à Tonga. Des facteurs tels que la liberté d'accès à la mer et l'importance de certaines espèces d'holothuries dans le régime alimentaire traditionnel donnent à la situation dans ce pays un caractère poignant et posant des problèmes de gestion inconnus dans d'autres régions où le cycle de la bêche-de-mer est respecté. Le ministère de la pêche récemment reconstitué se félicite de l'occasion qui lui est donnée d'aborder ces questions.

